

Le conseil de fondation et les membres de la
**CAISSE DE SECOURS DU CORPS DE SAPEURS-POMPIERS
DE LA VILLE DE GENÈVE**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jacques MORET

Ils expriment à sa famille leurs sentiments de profonde sympathie.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.